



---

**LES POTENTIELS DIFFÉRENDS ENTRE COPTES  
ET MUSULMANS EN ÉGYPTÉ : SIGNIFICATION  
RÉELLE ET IMPLICATIONS**

PAR SEBASTIAN ELSASSER

*Freie Universität Berlin / CEDEJ*

28 avril 2010

---

## LES POTENTIELS DIFFÉRENDS ENTRE COPTES ET MUSULMANS EN ÉGYPTE : SIGNIFICATION RÉELLE ET IMPLICATIONS

Sebastian ELSASSER / Freie Universität Berlin / CEDEJ

Le confessionnalisme, appréhension du monde en essor en Egypte, représente un mode d'interprétation de la réalité, lecture générale applicable à toute question de société. Pour cette raison, il est parfois difficile de cerner si certaines affaires sont au fond confessionnelles, c'est-à-dire issues originellement d'un conflit ou différend entre Coptes et Musulmans ou si elles apparaissent comme telles, uniquement, parce que là réside le schéma d'interprétation qu'y apposent certains observateurs dans les médias ou le discours public. De ce fait, l'inventaire des différends entre Coptes et Musulmans peut varier beaucoup selon les points de vue. Pour cette analyse, j'ai choisi les quatre problématiques politiques et sociales contemporaines par rapport auxquelles les prises de position me semblent se constituer le plus clairement le long des divisions religieuses, et où les polarisations entre Coptes et Musulmans me semblent les plus accentuées.

### 1) La construction d'églises

L'Eglise copte et les activistes laïques affirment que les Coptes rencontrent de grandes difficultés quand ils cherchent à construire et à rénover églises et bâtiments communautaires, surtout du fait d'une loi ottomane restée en vigueur, dite « *al-khatt al-humâyûnî* ». C'est une affirmation correcte dans ses grandes lignes, mais qui mérite quelques nuances. En premier lieu, malgré des cas bien documentés de harcèlement administratif de paroisses chrétiennes par les autorités concernant des affaires de construction, il reste à démontrer qu'à l'échelle globale les Chrétiens manquent réellement d'églises utilisables. En d'autres mots, l'exercice du christianisme apparaît-il sérieusement entravé ? Mais l'on ne peut se borner à affirmer que « *al-khatt al-humâyûnî* » restreint la

construction des églises. En pratique, la législation instituée est imprécise et alloue par là-même une vaste marge de manœuvre aux autorités. Dans ce contexte, ce sont les services de sécurité qui ont le dernier mot. Donc, l'on peut légitimement émettre des doutes quant à la pertinence d'un projet de loi unique pour la construction des lieux de culte pour viser plus d'égalité. Des doutes qui resteront d'ailleurs valables tant que l'Égypte restera un État policier. Enfin, le débat autour de la construction d'églises semble dériver d'un problème social, et non légal. Les conflits autour des églises sont, de fait, une expression des fortes rivalités et concurrence entre les deux communautés. Les coptes, comme minorité, cherchent ainsi à affirmer leur présence par une architecture monumentale, visible surtout dans les monastères – ce qui est considéré par certains Musulmans comme l'expression d'une « arrogance » chrétienne enfreignant les limites de la tolérance.

## 2) Conversion et famille

Au fond, la société égyptienne reste une société ségréguée. Les mariages mixtes entre confessions sont pour ainsi dire inexistantes. Alors que la séparation des communautés semble faire consensus en Égypte, c'est la prévalence des normes islamiques dans les lois de statut personnel et de la famille qui préoccupe les Chrétiens et attise leurs sentiments de discrimination. La discrimination légale présente plusieurs aspects. D'abord, elle concerne la conversion elle-même. Un Musulman ne peut pas légalement se convertir au christianisme, tandis que l'inverse est possible. Deuxièmement, les femmes chrétiennes peuvent se marier à un homme musulman, alors que l'action réciproque d'un chrétien épousant une Musulmane n'est pas autorisée. Le cas inverse du mariage d'un Chrétien avec une Musulmane n'est pas possible selon les lois de statut personnel en application. Parmi les Coptes, on peut constater une forte crainte patriarcale de « perdre nos filles pour l'Islam », qui va jusqu'à la dissémination massive de rumeurs d'enlèvements et de viols de jeunes femmes chrétiennes. En réalité, dans les cas rendus publics, il s'agit presque toujours de relations volontaires, mais qui sont perçues par les parents de la fille comme étant le résultat d'un environnement social et légal manipulateur et injuste. Les femmes chrétiennes se mariant avec un Musulman courent le risque d'être rejetées par leur famille, leurs amis et bien entendu l'Église. Changer de religion, c'est changer de communauté, et même de

famille. En troisième lieu, enfin, une question particulièrement problématique est le cas de Chrétiens en général mineurs « convertis » contre leur volonté et parfois même à leur insu par les autorités administratives suite au passage à l'islam de l'un des parents, en général le père. Parfois, il s'agit de conversions « tactiques » pour obtenir un divorce, celui-ci étant presque impossible au sein de l'Église copte orthodoxe.

### 3) La participation politique

L'espace politique en Égypte est caractérisé par un confessionnalisme subreptice, mais néanmoins clairement identifiable. En vertu d'une logique à la fois corporatiste et confessionnelle, le régime considère le haut clergé copte comme représentant et porte-parole de l'ensemble des Coptes.

Par contre, il ne s'engage pas pour améliorer la très faible participation copte aux institutions du régime, qu'il s'agisse du gouvernement et/ou des assemblées élues, excepté en assurant une présence copte symbolique au parlement à travers des désignations de députés par le président. Au vu des hésitations du Parti National Démocrate (PND), le parti du président, à se faire l'instrument d'une vraie participation des Coptes à la vie politique égyptienne, par exemple en présentant plus de Chrétiens comme candidats aux élections législatives, ces désignations présidentielles sont considérées par la plupart des Coptes comme insuffisantes ou même insignifiantes.

Face à cette réalité, beaucoup de coptes revendiquent la mise en place d'un système d'« *affirmative action* » pour contrecarrer la discrimination dont ils se considèrent l'objet et permettre qu'augmente leur participation à la vie politique. Une mesure souvent discutée est l'introduction d'un quota de représentants pour les Coptes en fonction de leur poids démographique, ceci alors même que la proportion de Coptes dans la population est cause d'incessantes polémiques entre Coptes et Musulmans. C'est une proposition très controversée parce qu'elle est considérée par un large public comme étant contraire à l'esprit d'unité nationale et au consensus politique historique proclamés en 1919, établissant Coptes et Musulmans comme une seule communauté politique. Dans la mémoire collective, le confessionnalisme politique est surtout assimilé aux stratégies de domination coloniale

des Anglais, selon le principe du *divide et impera*. Même si les désignations de députés par le président constituent déjà un quota informel, l'introduction d'un quota formel est rejetée car en rupture avec la tradition étatique moderne de l'Égypte, par la plupart des Musulmans comme par certains cercles coptes libéraux-nationalistes. De nombreux Musulmans tendent d'ailleurs à rejeter la faute de la faible participation copte aux institutions politiques sur les Coptes eux-mêmes, sur leur prétendu « repli communautaire », et surtout sur le rôle politique du clergé, rôle pourtant soutenu par le régime, comme je l'ai évoqué.

#### 4) La religion dans le discours public

Depuis les années 1990, l'espace public égyptien est en pleine mutation, du fait de la globalisation médiatique déclenchée par Internet et les chaînes satellitaires d'une part, et de la libéralisation interne des organes de presse et de télévision de l'autre. Alors que les vieux tabous et conventions publiques régulant l'expression et la gestion des différences religieuses et communautaires se sont de ce fait trouvés affaiblis, le public égyptien est en quête de nouvelles règles à même de « civiliser » les débats et d'empêcher que les médias ne deviennent un terrain de polarisation communautaire. C'est là un discours unanimement repris par les représentants du régime, les commentateurs indépendants et d'opposition et la majorité des hommes de religion chrétienne et musulmane, à travers une optique mettant l'accent sur la modération religieuse nécessaire, la proximité et le respect mutuel dû entre religions révélées (*al-diyânât al-samâwîya*).

Toutefois, c'est au-delà de ce consensus apparent que commence le vrai débat. Faut-il, par exemple, que prédicateurs et intellectuels musulmans s'abstiennent de toute polémique ou critique à l'encontre du dogme chrétien (trinité, divinité de Jésus Christ, etc.), comme le fait d'ailleurs, du moins en public, le clergé chrétien à l'égard du dogme musulman (allant parfois jusqu'à affirmer accepter l'application de la charia) afin d'éviter de provoquer les Musulmans ? Trouver une réponse à cette question présuppose un consensus sur la différence entre explication, critique, et polémique, ce qui n'est manifestement pas le cas. Les débats démontrent que ce qui relève pour de nombreux Musulmans de pratiques bénignes de prédication (*da'wa*) est perçu par les Chrétiens comme une « remise en doute »

humiliante de leur religion. D'ailleurs, les revendications coptes ne s'arrêtent pas au discours religieux et ciblent aussi la production littéraire et cinématographique, où toute description de l'Église copte et de son histoire ne se conformant pas à l'idéal énoncé par les institutions cléricales elles-mêmes devient problématique.

Toujours à propos des polémiques religieuses, se pose une seconde question : comment les Musulmans doivent-ils réagir au discours anti-islamique exprimé par quelques Coptes radicaux dans les nouveaux médias ? Faut-il en tenir responsable le pape copte, même si l'on ne voit pas très bien comment il pourrait contrôler des activistes agissant en général depuis l'étranger et qui ont su résister à tous les efforts pour les faire taire, comme dans le cas du « père » Zakariya Butrus ? Faut-il s'engager dans une logique de rétorsion, ou plutôt chercher à ignorer ces opinions radicales ? Le second choix serait certainement plus favorable à une coexistence religieuse pacifique, mais il a peine à s'imposer. En effet, dans un espace médiatique concurrentiel et en quête permanente de scandales, ce sont souvent les réactions indignées aux discours exprimés sur Internet ou sur les chaînes satellitaires qui l'emportent sur un regard distancié face aux dangers qu'implique une préoccupation excessive pour les différends religieux.

## Conclusion

Les problèmes décrits sont trop profondément enracinés pour envisager qu'ils puissent être résolus facilement. Il faut donc partir du principe qu'ils vont encore perdurer longtemps. Par conséquent, de mon point de vue, le principal défi pour la société égyptienne aujourd'hui est de savoir si une accentuation et une escalade des tensions confessionnelles sont évitables par un rééquilibrage aux niveaux politique et de la société civile. ■

## LES POTENTIELS DIFFÉRENTS ENTRE COPTES ET MUSULMANS EN ÉGYPTÉ : SIGNIFICATION RÉELLE ET IMPLICATIONS

**Sebastian ELSASSER**, *Freie Universität Berlin / CEDEJ*

OBSERVATOIRE GEOPOLITIQUE DU RELIGIEUX / 28 AVRIL 2010

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES  
2 bis rue Mercoeur  
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

[iris@iris-france.org](mailto:iris@iris-france.org)

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)

[www.affaires-strategiques.info](http://www.affaires-strategiques.info)